



La lettre de la sénatrice

***Mercredi 15 juin 2022
Lettre d'information bimensuelle n°30***

Mesdames, Messieurs, Chers (ères) collègues,

La répétition d'événements météorologiques et climatiques de plus en plus rapprochés ne laisse pas de répit à nos agriculteurs.Après le gel , le violent orage de grêle qui s'est abattu sur le Bergeracois a détruit un bon millier d'hectares de vignes.

Le projet de loi voté au Sénat en Février concernant la refonte de l'assurance récolte est certes une avancée mais nous avons, avec mon groupe, déploré qu'elle acte encore un peu plus le retrait de l'Etat en donnant aux assureurs privés une place centrale dans la gouvernance du dispositif.

Par ailleurs l'augmentation des matières premières agricoles sur fonds de guerre en UKRAINE perturbe l'approvisionnement nécessaires à l'élevage. Un dispositif d'aide a été mis en place. Les modalités de dépôt des demandes figurent au bas de cette lettre.

L'actualité c'est aussi la situation inquiétante de nos services d'urgences pour cet été notamment dans les hôpitaux de Bergerac et SABLAT.

Par une question écrite j'ai interpellé la nouvelle ministre de la Santé sur cette situation inquiétante dans un département touristique de surcroît ainsi que la nécessité d'engager la refondation de notre service public hospitalier.

Vous trouverez dans ce courrier également les grandes lignes de la proposition de loi sur le Logement que nous venons de déposer avec mon groupe CRCE.

Alors qu'une vague de chaleur se met en place en Dordogne pour plusieurs jours, les maires sont de nouveau en première ligne pour assurer la mission d'assistance et de soutien aux personnes isolées et communiquer auprès des administrés les gestes à adopter.

Je reste à votre disposition et vous souhaite une bonne

lecture.

Bien cordialement,

Marie-Claude VARAILLAS

INFORMATION #CANICULE

Face aux fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes

 Buvez de l'eau régulièrement	 Maintenez votre logement frais : fermez les fenêtres et volets la journée	 Mouillez-vous le corps	 Ne buvez pas d'alcool	 Évitez les efforts physiques	 Donnez et prenez des nouvelles de vos proches
--	---	--	---	---	--





Actualité au Sénat

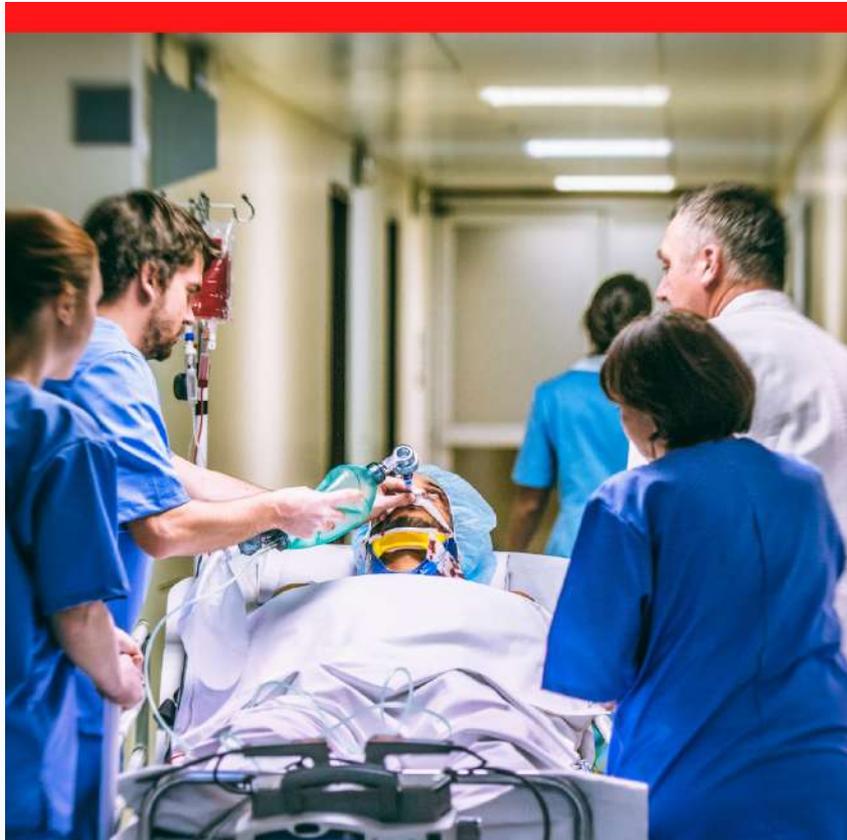


Proposition de loi visant à « garantir l'accès au logement pour tous et la préservation du pouvoir d'achat des ménages »

J'ai présenté ce jeudi 9 Juin en conférence de presse, avec mes collègues Eliane Assassi et Marie-Noëlle Lienneman, la proposition de loi déposée par notre groupe parlementaire CRCE visant à garantir l'accès au logement de tous et à préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Depuis des années, la hausse des dépenses de logement plombe le pouvoir d'achat des ménages et l'inflation rend aujourd'hui la situation alarmante. **Comme nous le rappelle le 27e rapport de la Fondation Abbé Pierre, près de 15 millions de nos concitoyens sont menacés par la crise du logement et 4 millions en souffrent directement.**

[Lire les propositions contenues dans cette ppl](#)



Alerte sur le service public hospitalier

Le choix des gouvernements successifs de réduire des dépenses de santé de près de 18 milliards d'euros par rapport aux besoins entre 2017 et 2022 a entraîné la suppression de 17 000 lits d'hospitalisation, dégradé les conditions d'exercice des personnels hospitaliers et mis en péril l'accès aux soins des Français. 120 services d'urgences sont aujourd'hui contraints de limiter leur activité ou s'y préparent, dont 14 des 32 plus gros hôpitaux français.

Avec mes collègues parlementaires communistes nous tirons la sonnette d'alarme depuis de nombreuses années sur l'état du service public hospitalier et proposons des mesures d'urgence pour la santé et les hôpitaux

[Lire la suite](#)



**MARIE-CLAUDE
VARAILLAS**

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

VICE-PRÉSIDENTE
COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

MEMBRE DE LA DÉLÉGATION AU
DROIT DES FEMMES

CONSEILLÈRE
DÉPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Madame Marie-Claude Varaillas attire l'attention de madame la ministre de la Santé et de la Prévention sur l'état du service public hospitalier qui met en danger la qualité des soins et menace la santé des citoyens.

La fermeture de près de 80 000 lits ces 20 dernières années a affaibli et rendu inégale l'offre de soins sur le territoire français. Depuis 2017, le gouvernement a imposé un plan d'économies de 18 milliards d'euros pour la santé. La situation d'extrême tension des services des urgences est la conséquence de ces politiques d'austérité ayant accéléré la détérioration du service de santé public.

En Dordogne, comme dans de nombreux départements, les réductions d'amplitude d'ouverture des urgences se multiplient ainsi que les fermetures partielles, comme c'est le cas à l'hôpital de Saclat et Bergerac. Les soignants sont contraints d'opérer des sélections pour réguler l'entrée des patients aux urgences et les heures de garde des services d'aide médicale urgente (SAMU) sont revues à la baisse, suscitant de vives inquiétudes pour la période estivale, puisque la Dordogne accueille près de 5 millions de touristes chaque année.

L'alerte sur l'état du service public hospitalier avait été donnée par le groupe parlementaire communiste républicain citoyen et écologiste (CRCE) lors du vote du budget de la Sécurité sociale pour 2022. Loin de répondre à la crise hospitalière et au malaise des personnels, ce budget se limite à une opération de rafistolage du système public de santé après deux années de crise sanitaire. Les accords du Ségué de la santé, trop tardifs et trop insuffisants ne sont qu'un rattrapage de l'inflation sur le montant des salaires. Face à l'extrême tension du service des urgences et au burn-out du système hospitalier après deux années de pandémie, l'heure n'est plus aux missions flash.

C'est pourquoi Madame la Sénatrice demande à Madame la ministre si elle compte mettre en place une politique de financement des services d'urgences hospitalières, pérenne, durable et qui garantisse un accès aux soins à tous les citoyens. Elle souhaite également savoir si Madame la ministre envisage de rétablir le ratio d'effectifs des services d'urgences tel qu'établi dans le référentiel du Samu Urgences France.

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 - 24000 PERIGUEUX
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

mc.varaillas@senat.fr - 06 33 36 06 85



14 propositions pour anticiper les défis de la logistique urbaine durable

Dans le cadre d'un rapport d'information sur le volet « logistique urbaine durable » de la mission d'information sur les perspectives de la politique d'aménagement du territoire et de cohésion territoriale, la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable, a formulé 14 propositions dans le but d'anticiper les défis posés par la question logistique à nos agglomérations.

[lire la suite](#)



Consultation des collectivités locales sur le dispositif "zéro artificialisation nette"

Dans le cadre de l'objectif « zéro artificialisation nette », prévu par la loi climat-Résilience, le Sénat consulte et les élus des collectivités territoriales pour identifier et résoudre les difficultés de son application.

Depuis son vote en août 2021, les collectivités doivent traduire, au sein de leurs politiques d'urbanisme et d'aménagement, les ambitions de sobriété foncière et de protection des sols et des milieux portées par la loi Climat-Résilience.

Le volet « lutter contre l'artificialisation des sols » impose un équilibre entre d'une part, la meilleure prise en compte des conséquences environnementales des actions de construction et d'aménagement, et d'autre part, les besoins des territoires en matière d'implantation d'entreprises, d'habitats et d'infrastructures.

Alertés par certaines collectivités, le Sénat s'est fait l'écho de plusieurs interrogations sur la mise en œuvre concrète de cet objectif, notamment sur **les délais d'application de la loi et sur l'insuffisance des outils de mesure de l'artificialisation.**

Afin de s'assurer du bon accompagnement des collectivités par les services de l'État dans la mise en place des objectifs de la loi, le

Sénat lance donc une consultation en ligne des élus pour recueillir des témoignages concrets, les éventuelles difficultés rencontrées sur chaque territoire et les suggestions des élus locaux.

[Participez à la consultation](#)



Actualité en circonscription

A la rencontre des élus



RENCONTRE AVEC LES ELUS DE DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD

Visite de la commune de Florimont-Gaumier où j'ai été accueillie par son maire Jean-Marie LAVAL et son conseil municipal. J'ai pu y découvrir le gîte communal de grande capacité, récemment inauguré. Idéal pour accueillir des groupes, il répond à une demande d'hébergement en matière de tourisme nature. Nous avons ensuite visité la cave du vin de Domme et gravi la Tour de Moncalou qui offre un magnifique point de vue panoramique sur la vallée du Céou et de la Dordogne.

Deux outils communautaires pour valoriser la production de ce terroir et favoriser l'attractivité touristique.

L'après-midi fut consacrée aux échanges avec les vice-présidents de la communauté de communes de Domme-Villefranche du Périgord et son président Jean-Claude CASSAGNOLE. Nous avons pu discuter des actions en cours et projets communautaires à venir (notamment l'assainissement collectif, le passage à la redevance incitative et l'élaboration du PLUI). Un territoire marqué par une forte activité touristique mais également par une économie locale dynamique comme en témoigne l'extension de la ZAE de Pech Mercier à Cénac-et-Saint-Julien.

Merci à tous pour leur accueil et la qualité de nos échanges qui nourrissent mes travaux au Parlement et me permettent d'être au plus près des attentes et problématiques de notre territoire.



Soutien au personnel hospitalier

J'étais présente mardi 7 juin devant l'hôpital de Périgueux, à l'initiative de la CGT, pour soutenir les personnels soignants et hospitaliers qui dénoncent les manques de moyens à l'hôpital public.

La Dordogne, déjà fortement impactée par la désertification médicale, n'échappe pas à la dégradation du service public de santé. Le centre hospitalier de Périgueux est contraint de fermer des lits faute de personnel soignant, tout comme les centres hospitaliers de Sarlat et de Bergerac dont les services d'urgences menacent d'être suspendus cet été.

À l'approche de la saison estivale, période durant laquelle le département accueille près de 5 millions de touristes, les inquiétudes sont vives et les attentes grandes. **Dans la continuité de la question écrite que j'ai adressée à Madame la ministre de la Santé et de la Prévention pour l'alerter sur l'urgence de la situation en Dordogne, je continuerai à défendre une offre de soin publique efficiente et qui maille tout le territoire.**



Remboursement des frais kilométriques dans la fonction publique territoriale

J'avais interpellé, le 31 mars dernier, le gouvernement sur la question des indemnités kilométriques des agents utilisant leur véhicule personnel, dans un contexte de forte hausse des prix du carburant.

Il s'agit bien souvent d'agents travaillant dans plusieurs collectivités et contraints de se déplacer de l'une à l'autre, ou encore, d'agents travaillant dans des emplois précaires, contractuels ou à temps partiel, majoritairement des femmes, dans les secteurs de l'animation, de la petite enfance, des auxiliaires de vie.

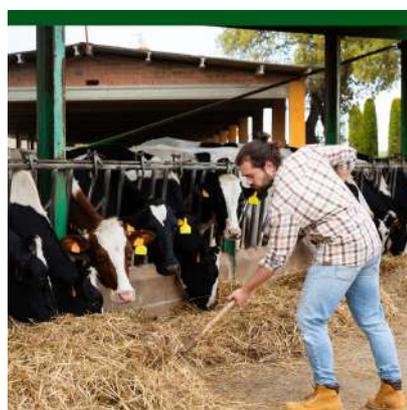
Le 15 mars dernier, le gouvernement avait publié un arrêté revalorisant de 10 % le taux des indemnités kilométriques pour les personnels de l'État, avec effet rétroactif au 1er janvier 2022.

[Lire la suite](#)



Assemblée générale de la Mutualité Sociale Agricole

J'étais présente à l'assemblée générale de la MSA Dordogne Lot-et-Garonne, organisme de protection sociale qui fait vivre les valeurs mutualistes avec ses 171 038 ressortissants soit



Le "guichet Ukraine" pour accompagner les éleveurs

La guerre en Ukraine a fortement perturbé l'approvisionnement de notre économie en matières premières agricoles, nécessaires à l'alimentation des animaux d'élevage.

22,9% de la population
Dordogne /Lot et Garonne.

**3 motions ont été adoptées
par les élus sur la
simplification
administrative, l'allocation
de remplacement de
paternité et enfin la
revalorisation des retraites.**

Motions qui feront l'objet d'un soutien de ma part lors de l'examen de prochains textes législatifs ou à travers une question écrite.

Fortement investie sur l'intergénérationnel, la MSA avait invité les élèves du CFA de la MFR Périgord Noir pour présenter une restitution de leur projet de jardin participatif avec l'EHPAD de Salignac-Eyvigues.

Pour compenser une partie des surcoûts dont les éleveurs et pisciculteurs pâtissent, le Gouvernement a ouvert depuis le 30 mai un « guichet » dont le montant total est de 489 millions d'euros.

Ce dispositif est ouvert au dépôt de dossiers jusqu'au 17 juin (avant 14 heures) et pourrait bénéficier à plus de 100 000 éleveurs français qui en font la demande.

Les informations relatives à ces aides et aux modalités de dépôt des demandes sont disponibles [ici](#).

TRIBUNE

Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN)

J'ai cosigné, avec mes collègues parlementaires, une tribune appelant le président de la République à participer à la première réunion des partis du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires qui se déroulera du 21 au 23 juin 2022.

Face aux menaces russes d'utilisation des armes nucléaires, il y a urgence à engager un rétablissement de la confiance entre les États nucléaires et non-nucléaires et leurs populations. La présence de la France en qualité d'État observateur serait à ce titre un signal fort en faveur de la sécurité internationale.

Tribune de parlementaires appelant la France à participer à la première réunion des partis du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

Monsieur le président, le 14 septembre 2021, vous avez affirmé devant l'Assemblée générale des Nations unies que « le multilatéralisme n'est pas seulement un acte de foi, c'est une nécessité opérationnelle ». À l'heure où Vladimir Poutine menace d'utiliser l'arme nucléaire dans la guerre d'agression qu'il mène contre l'Ukraine, vous avez l'occasion d'affirmer votre refus de cette menace. Sans le droit international humanitaire et les conventions régissant l'utilisation de systèmes d'armes, notre monde serait anarchique. Et même si nous ne partageons pas tous l'objectif final du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires adopté par l'ONU, nous ne comprendrions pas que la France laisse son siège vide lors de la tenue du 21 au 23 juin, de sa première réunion à Vienne.

La guerre qui sévit sur le territoire européen, montre une nouvelle fois que la population civile est victime d'armes explosives à large rayon d'impact. Face à cela, près d'une centaine de parlementaires français se sont mobilisés (cf. « Guerre en Ukraine : l'appel de parlementaires français contre l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées », La Croix, 22 mars 2022) pour à la fois dénoncer cet usage et vous demander Monsieur le président de ne pas refuser l'adoption prochaine aux Nations unies d'une déclaration politique qui restreindrait cette pratique. Il semble que vous ayez été sensible à cet Appel, à lire votre déclaration dénonçant l'utilisation par la Russie « d'armes explosives dans des zones densément peuplées » au Forum humanitaire européen (23 mars).

La menace de conséquences humanitaires catastrophiques qui résulteraient de tout usage d'armes nucléaires est une autre réalité de cette guerre. En effet, le président Poutine a décidé d'utiliser sa « grammaire nucléaire » à travers l'annonce de la mise en régime spécial d'alerte de ses forces nucléaires, avec des discours menaçants, des exercices de tir ou encore la diffusion d'images de notre capitale détruite par un missile (Satan) d'une puissance de 50 mégatonnes. Devant cette escalade, nous ne pouvons-nous satisfaire, comme seule réponse, d'une affirmation par les autorités politiques françaises de la possession d'une force nucléaire.

Ces provocations de la Russie ont, malheureusement, accentué la déstabilisation du régime international de désarmement et de non-prolifération nucléaire. Régime déjà très instable en raison des programmes de modernisation et de renouvellement mis en œuvre autant par la France que par l'ensemble des puissances nucléaires.

Depuis sa création, l'ONU débat du désarmement nucléaire. Le 20 janvier 2022, dans le cadre du P5 vous avez affirmé avec M. Poutine « qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée ». C'est l'objet du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), adopté majoritairement par l'ONU en 2017, qui est le premier instrument juridique à interdire globalement les armes nucléaires. En vigueur depuis le 22 janvier 2021, il complète et renforce notamment le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Ces deux traités ont comme objectif de protéger les populations civiles ; les armes nucléaires étant destinées, comme ne cesse de le rappeler le président Poutine, à frapper des villes.

La première réunion des États parties au TIAN se tiendra à l'Office des Nations unies (Vienne, Autriche) du 21 au 23 juin 2022. Plus d'une centaine d'États seront présents (État membre ou simple signataire) ainsi que des États observateurs. Ce statut offre le moyen de suivre les débats et

d'exposer des positions, sans participer aux votes. C'est également le statut d'organisations internationales telles que la Croix Rouge ou la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN).

Cette réunion est le résultat d'un long processus qui a débuté en 2010. La communauté internationale, notamment via le TNP, a en effet réinvesti le sujet des conséquences humanitaires catastrophiques des armes nucléaires : groupes de travail de l'ONU (en 2013, puis 2016) et trois conférences intergouvernementales, réunissant une écrasante majorité des États. Cela constitue ce qui est aujourd'hui connu sous le nom de « l'initiative humanitaire ». La France a toujours laissé son siège vide dans ce processus de dialogue. Ces rencontres ont ouvert la porte en 2017 à la négociation aux Nations unies du TIAN. Là aussi la France a refusé de siéger, affaiblissant sa stature particulière d'État membre permanent du Conseil de sécurité.

L'opposition à ce traité est une chose, le refus de dialoguer avec la majorité des États nous apparaît fort dommageable à l'heure où les menaces nucléaires sont réelles. Continuer d'isoler la France de la scène onusienne du désarmement ne peut que fragiliser notre crédibilité et notre cohérence dans notre dénonciation de cette dangereuse gesticulation nucléaire.

Participer à cette réunion ne veut pas dire entériner ce traité. La France doit être présente comme « État observateur », comme vont le faire plusieurs pays européens (Allemagne, Finlande, Norvège, Suisse, Suède). Cette attitude évitera aussi que notre pays soit placé dans la catégorie des absents comme devrait l'être la Russie. Enfin, face aux Françaises et aux Français qui s'interrogent sur le risque de guerre nucléaire, une absence serait incompréhensible.

Il y a urgence à engager un rétablissement de la confiance entre les États nucléaires et non-nucléaires et leurs populations. La présence de la France, comme nous le souhaitons, en qualité d'État observateur serait à ce titre un signal fort en faveur de la sécurité internationale.

“
Questions écrites au
gouvernement”



[Retrouvez les dernières questions écrites adressées aux membres du Gouvernement:](#)

- **Question écrite à Madame la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères** sur l'application de la règle Schengen 90/180 pour les ressortissants britanniques qui disposent d'un bien immobilier en France : [ici](#)
- **Question écrite à Madame la ministre de la Santé et de la Prévention** sur l'état du service public hospitalier qui met en danger la qualité des soins et menace la santé des citoyens: [ici](#)

- **Question écrite à M. le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées** sur les critères d'attribution des aides dont bénéficient les personnes devenues handicapées après 60 ans: [ici](#)

Marie-Claude Varailles
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailles@senat.fr
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

